

# ECRIS-TCN



## POUR EN SAVOIR PLUS

 [agencyeulisa](https://www.facebook.com/agencyeulisa)  
 [@eulisa\\_agency](https://twitter.com/eulisa_agency)  
 [company/eu-lisa](https://www.linkedin.com/company/eu-lisa)  
[www.eulisa.europa.eu](http://www.eulisa.europa.eu)

PRINT  
ISBN 978-92-95208-92-6  
doi:10.2857/369997  
EL-01-19-567-FR-C

PDF  
ISBN 978-92-95208-91-9  
doi:10.2857/37813  
EL-01-19-567-FR-N

Vesilennuki 5  
10415 Tallinn  
Estonia  
[info@eulisa.europa.eu](mailto:info@eulisa.europa.eu)

**Système européen d'information  
sur les casiers judiciaires de ressortissants  
de pays tiers à l'Union européenne**

## Qu'est-ce que l'ECRIS-TCN ?

Le système européen d'information sur les casiers judiciaires de ressortissants de pays tiers à l'Union européenne (ECRIS-TCN), qui sera développé par eu-LISA, sera un système centralisé de concordance / non-concordance (hit/no-hit) pour remplacer la base de données européenne existante en matière de casiers judiciaires (ECRIS) concernant les ressortissants de pays tiers condamnés au sein de l'Union européenne. Une fois opérationnel, ce système permettra aux États membres de découvrir rapidement au sein de quel(s) autre(s) État(s) membre(s) sont stockées les informations concernant les condamnations antérieures d'un ressortissant de pays tiers.

## Les avantages

Le système offrira aux juges, aux procureurs et aux autres autorités habilitées un accès facilité aux informations complètes au sujet du casier judiciaire d'un individu, peu importe dans quel État membre cette personne avait été condamnée dans le passé. Un échange efficace des informations sur les condamnations est un outil qui permet de lutter contre les délits transfrontaliers. ECRIS-TCN permettra de mettre en place le principe de reconnaissance mutuelle des sentences et des décisions judiciaires dans un espace commun de sécurité et de justice où les personnes se déplacent librement, comme au sein de l'espace Schengen.

Le système ECRIS-TCN est programmé pour être prêt en même temps que le remplacement des composants nécessaire pour mettre en place l'interopérabilité.

## eu-LISA et les systèmes d'information Justice et affaires intérieures (JAI)

Depuis 2012, eu-LISA a joué un rôle important dans la gestion opérationnelle des bases de données et des systèmes d'information à grande échelle essentiels pour la sécurité de l'Union européenne. Cela comprend les systèmes existants Eurodac, SIS et VIS, ainsi que les systèmes actuellement en cours de développement, comme ECRIS-TCN, EES et ETIAS.

Ces systèmes, ainsi que l'interopérabilité prévue entre eux, permettront de changer la donne au sein du secteur Justice et affaires intérieures au niveau européen. Les technologies qui seront développées

par eu-LISA permettront de mettre de côté les solutions de silos obsolètes pour se diriger vers de nouvelles approches holistiques respectant toujours complètement les objectifs originaux et les garanties de protection des données des systèmes individuels. eu-LISA collabore étroitement avec les États membres, les institutions européennes et autres agences JAI pour assurer que les solutions techniques et procédurales adoptées satisfont de façon optimale les exigences opérationnelles tout en restant techniquement réalisables.

eu-LISA garantit que les systèmes européens de gestion de la liberté, de la sécurité et de la justice sont sauvegardés pour les générations à venir.

Le siège d'eu-LISA est situé à Tallinn (Estonie). La gestion opérationnelle est effectuée à Strasbourg (France) tandis qu'un site de secours est situé à Sankt Johann im Pongau (Autriche). eu-LISA détient également un bureau de liaison à Bruxelles (Belgique).



Sources d'images: © Istockphoto #6664994740 PeopleImages